

Arrêté

Générale

colonial

## Arrêté n° 681 portant expulsion du territoire de la Côte Française des Somalis .

n° 681

Ministère  
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication  
9 juillet 1951

Numéro JO  
n° 8 du 01/08/1951

Date du numéro  
1 août 1951

### VISAS

**Vu** l'ordonnance organique du 18 septembre 1844, rendue applicable au Territoire par décret du 18 juin 1884

**Vu** le décret du 29 juillet 1924 organisant le Domaine privé à la Côte Française des Somalis

**Vu** l'arrêté du 8 décembre 1925 déterminant les conditions d'application du décret susvisé

**Vu** l'arrêté n° 67 du 27 janvier 1949, accordant à M. Manoussou (Michel), un permis d'occupation sur 700 mètres carrés de terrain à Boulaos

**Vu** l'arrêté n° 500 du 10 mai 1949 modifiant la précédent

**Vu** le procès-verbal de séance de la Commission de la Propriété foncière en date du 9 juin 1951

Sur le rapport du Chef du Service des Domaines

Le Conseil Privé entendu dans sa séance du 7 juillet 1951.

### TEXTE INTÉGRAL

#### Art. 1er

Il est accordé à M. Manoussou (Michel) un délai supplémentaire de trois mois à compter du 1er juin 1951 pour achever la mise en valeur du terrain de 70(mètres carrés, qu'il occupe à Boulaos, suivant arrêté n° 67 du 27 janvier 1949 modifié par arrêté n° 500 du 10 mai 1949.

#### Art. 2

— Le présent arrêté sera enregistré, communiqué et publié partout où besoin sera.

**Le Gouverneur, N.SADOUL.**